



Madame Élisabeth BORNE  
Ministre des transports  
40, rue du Bac  
75700 PARIS

Objet : réseau ferroviaire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ; état des lignes dans les Alpes du sud

Marseille, le 31 octobre 2018

Madame la Ministre,

NOSTERPACA, association Loi 1901, milite pour la défense et le développement des transports publics notamment ferroviaire sur le territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. NosterPACA est affiliée à la FNE.

Notre association souhaite attirer votre attention sur la situation du réseau ferroviaire régional dans les Alpes du sud, qu'il s'agisse des lignes de l'étoile de Veynes ou de la relation Nice – Breil Limone- Piemonte, qui suscite de graves interrogations de notre part quant à leur avenir et quant à la volonté politique des acteurs publics d'en assurer la pérennité.

En premier lieu, nous rappelons qu'il s'agit ici de lignes de montagne, caractérisées par la présence de nombreux ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, remblais et tranchées,...) et par des conditions climatiques parfois sévères. Ces facteurs conduisent bien évidemment à des coûts d'entretien et de régénération (du fait aussi du laxisme qui a régi leur entretien depuis des décennies) sans commune mesure avec ce qui est rencontré dans la Beauce ou dans la plaine d'Alsace. Ce qui est parfois appelé le « handicap montagne » qui appelle la solidarité nationale d'autant plus que les transports de substitution tels que le car ne sont pas en mesure d'assurer un service équivalent, comme en témoigne la forte attrition – de l'ordre de 30% - qui accompagne de façon générale les transferts sur route.

En second lieu, il nous paraît utile de rappeler, de façon plus précise, la situation de ces différentes lignes :

- La ligne Aix-en-Provence – Gap – Briançon a fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une rénovation lourde des infrastructures. Il demeure quelques zones restant à moderniser. De plus, les conditions d'exploitation, avec la fermeture de nombreux points de croisement qui aggrave considérablement les difficultés au quotidien, demandent également à être modernisées.



- La ligne Livron Aspres sur Buech, qui est parcourue notamment par le train de nuit que vous avez eu l'occasion de prendre récemment, demande également des investissements de régénération, que lesquels les partenaires publics semblent décidés à financer
- La ligne Veynes Grenoble suscite de graves inquiétudes quant à sa pérennité, bien que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Auvergne Rhône Alpes, les départements des Hautes Alpes et de l'Isère et la Métropole de Grenoble semblent s'orienter vers le financement de travaux de régénération ;
- La ligne Nice Breil Limone nécessite des travaux d'ouvrages d'art dans sa partie entre Nice et Breil : malgré d'importants travaux de renouvellement de voies réalisés dans les années 2000, le temps de parcours actuel se situe entre 1h07 et 1h31 pour parcourir 44km, alors qu'il fallait 50 mn en 2002, avant modernisation de la voie ! Par ailleurs, la section en territoire français de la ligne Cuneo Vintimille est frappée d'une limitation permanente de vitesse à 40 km/h depuis plusieurs années qui pénalisent gravement la desserte de la vallée, ainsi que les relations entre le Piémont et la Ligurie pour nos voisins italiens. Malgré l'apport par l'Italie de 29 M€ pour financer des travaux de modernisation, SNCF Réseau refuse de relever la vitesse, prenant ainsi en otage les habitants des vallées pour obtenir une révision de la convention France Italie de 1970. Les raisons de cette attitude sont incompréhensibles : le passage à 40 km/h sur une ligne construite pour être parcourue à 80 km/h vont se traduite à court terme par une usure accrue des rails à l'intérieur des courbes.

Dans ces conditions, et compte tenu de l'impossibilité d'obtenir des réponses précises de la part de SNCF Réseau, notre association demande à l'Etat de faire réaliser une étude indépendante sur l'état des infrastructures de cette ligne, qui devra notamment et plus particulièrement pour les deux dernières lignes citées ci-dessus, aux questions suivantes :

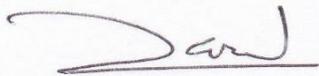
- Dresser un diagnostic de l'état des infrastructures ;
- Identifier les zones pour lesquelles l'état de celles-ci nécessite réellement une limitation de vitesse, ainsi que les zones pour lesquelles un retour à la vitesse nominale de ligne pourrait intervenir sans délai ;
- Décrire et chiffrer les travaux nécessaires pour permettre la suppression de ces limitations de vitesse, en recherchant des pistes d'économie pour leurs montants ;

Une telle expertise pourrait être réalisée par exemple par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, qui a une bonne connaissance du réseau ferroviaire français. Il nous paraîtrait utile que cette étude soit suivie par les acteurs associatifs locaux – NOSTERPACA est tout à fait disposé à travailler avec les services de l'Etat pour donner un avis sur le cahier des charges de l'étude.

Nous restons à votre disposition pour toute précision qui vous paraîtrait utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,



Gilles MARCEL

ASSOCIATION LOI 1901 N° W 133014919

Membre de France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

e-mail : [nosterpaca@orange.fr](mailto:nosterpaca@orange.fr)

Site : <http://nosterpaca.org>

Secrétariat : 06 08 89 75 54

